



Une année extraordinaire pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Un message de la ministre, la D^{re} Helena Jaczek

Ce fut une année extraordinaire pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario.

Lorsque l'investissement dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle prévu dans le budget de notre gouvernement a été confirmé en juillet, nous savions que ce serait une année bien remplie pour nous tous, mais que nous aurions également la possibilité d'aider tellement d'Ontariennes et d'Ontariens. Plus de 7 900 personnes et familles ont déjà été approuvées pour un financement direct et plus de 350 personnes ont reçu une aide financière pour des soutiens en établissement.

En 2014, nous avons pris d'autres mesures afin que le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle fonctionne de façon plus uniforme et plus équitable de manière à ce que la prise de décisions soit plus claire et plus transparente pour tous. Par exemple, le ministère a lancé un outil normalisé afin de déterminer la priorité des personnes qui demandent une aide financière dans le cadre du programme



Passeport. L'été dernier, nous avons présenté un processus uniforme à l'échelle de la province pour répondre aux personnes qui ont un urgent besoin de soutiens à court terme et pendant une période de temps limitée.

Le rapport final du Comité spécial des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle a été déposé en juillet et, au début du mois, la vérificatrice générale a rendu publique sa vérification des services en établissement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ces deux rapports nous aideront à continuer de renforcer et de moderniser le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en 2015 et à réaffirmer les priorités sur lesquelles nous nous concentrons actuellement.

(suite p.2)

Il nous reste encore trois années à faire avec notre stratégie d'investissement et avec l'objectif d'aider des milliers de personnes qui ont une déficience intellectuelle. Au fur et à mesure que nous offrons des services à un plus grand nombre de personnes, nous demeurons conscients de la nécessité d'évaluer constamment le travail que nous accomplissons afin de nous assurer que notre système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle aide les gens de la meilleure façon possible. Cela signifie que nous devons être aussi efficaces et responsables

que possible et nous assurer que les services se concentrent à répondre aux besoins des personnes que nous servons.

Je désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à revitaliser notre stratégie d'investissement cette année. Les mesures que nous avons prises le long de notre cheminement vers la transformation en 2014 n'auraient pas été possibles sans les efforts de nos organismes partenaires et du personnel qui travaillent avec des personnes qui ont une déficience intellectuelle chaque jour.

Je vous souhaite à tous de célébrer le temps des Fêtes sous le signe de la santé et de la joie et je suis impatiente de continuer de travailler avec vous en 2015 afin de promouvoir l'inclusion, le libre choix et l'autonomie pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle.

Devenir meilleurs

Une ville peut se développer à pas de géant, mais elle ne peut pas répondre aux besoins de ses citoyens si elle ne possède pas une bonne base.

Dans le même ordre d'idées, augmenter la taille de notre système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ne suffit pas. Les personnes qui ont une déficience intellectuelle et leur famille ont besoin d'un processus décisionnel clair et transparent, d'une navigation facile et de services adaptés à leurs besoins. Cette constatation oriente notre travail auprès des organismes communautaires afin de renforcer le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle de l'intérieur vers l'extérieur.

La vérificatrice générale de l'Ontario a examiné récemment les services en établissement pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle. Elle a vérifié si les besoins en établissement des personnes qui ont une déficience intellectuelle sont comblés d'une manière efficace et elle a évalué dans quelle mesure les fournisseurs de services se conforment aux politiques et aux règlements du ministère.

La vérificatrice a reconnu les progrès que nous avons accomplis en créant un processus d'évaluation et d'application uniforme par l'entremise de Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.



Devenir meilleurs :
prise de décision
transparente, navigation
facile, services
réceptifs



Quelques points à améliorer ont également été signalés dans le rapport.

Nous sommes heureux d'affirmer que nous nous efforçons déjà de régler un certain nombre de problèmes abordés par la vérificatrice générale :

- **Une plus grande uniformité :**

De concert avec des partenaires du secteur, le ministère prend des mesures afin de rendre le processus décisionnel plus uniforme pour les services. L'été dernier, le ministère a présenté un processus uniforme à l'échelle provinciale pour répondre aux personnes qui ont un urgent besoin de soutiens à court terme et pendant une période de temps limitée. En octobre, nous avons lancé une méthode uniformisée pour déterminer la priorité des personnes qui demandent une aide financière dans le cadre du programme Passeport et qui pourraient utiliser éventuellement d'autres services, notamment des soutiens en établissement.

- **Plus de soutiens en établissement :**

L'investissement de 810 millions de dollars échelonné sur trois ans dans les services à la collectivité et aux personnes ayant une déficience intellectuelle permettra d'offrir des services en établissement à environ 1 400 personnes qui ont des besoins urgents, y compris à plus de 350 adultes en 2014-2015. De plus, le Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle est chargé de proposer des modèles novateurs afin d'aider à créer un ensemble élargi d'options de logement pour les personnes et les familles. Le Groupe de travail lancera des appels de propositions en 2015.

(suite p.4)

- **Comblent les places plus rapidement :**

En 2015-2016, le ministère communiquera des lignes directrices aux organismes afin qu'ils combleront les places vacantes dans les espaces en établissement existants, comme les foyers de groupe, de façon plus uniforme.

- **Des évaluations plus promptes :**

Comme il en a été question dans le dernier numéro de Point de mire, le ministère augmente les capacités de neuf bureaux de Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle afin de procéder rapidement aux évaluations. Le ministère prévoit apporter des améliorations au système de technologie de l'information utilisé par les bureaux de Services de

l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle afin de favoriser une meilleure gestion des listes d'attente et de mettre les personnes en contact avec les ressources disponibles.

Les recommandations de la vérificatrice générale éclaireront nos efforts en cours qui visent à améliorer les services aux personnes qui ont une déficience intellectuelle. Il reste du travail à faire et, de concert avec nos organismes partenaires, nous allons continuer de bâtir le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.



Lire le [rapport de la vérificatrice générale](#).

Accroître les transports communautaires pour tout le monde

L'Ontario lance un nouveau programme pilote de deux ans afin d'améliorer les services de transport communautaire pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, pour les personnes âgées ainsi que pour d'autres membres de la collectivité.

Le [programme pilote de subventions pour les transports communautaires](#) aidera les municipalités et les organismes communautaires à mieux utiliser les ressources de transport existantes afin de multiplier les zones de services et les ressources pour tous les membres de la collectivité.

Par exemple, [Toronto Ride](#) est un partenariat de collaboration entre 14 organismes de services de soutien communautaire à but non lucratif qui

offrent des services de transport aux personnes âgées ainsi qu'aux adultes qui ont une déficience intellectuelle. Lorsqu'un organisme est dans l'incapacité de répondre à une demande de transport, un répartiteur communique avec les autres organismes partenaires de Toronto Ride afin de trouver une solution de rechange.

Toutes les municipalités sont invitées à s'inscrire moyennant la participation d'au moins un organisme communautaire.

Les propositions seront acceptées jusqu'au 30 janvier 2015. Veuillez visiter le site Web du ministère des Transports afin d'obtenir plus d'information et des trousseaux de demande de subventions : ontario.ca/bzes.



Aider plus de gens à obtenir un soutien de l'emploi du POSPH

L'Ontario rend le soutien de l'emploi du POSPH accessible à un plus grand nombre de personnes qui ont une déficience intellectuelle.

À compter du *1^{er} janvier 2015*, les personnes qui ont une déficience intellectuelle pourront demander un soutien de l'emploi du POSPH même si elles sont admissibles à des soutiens de l'emploi offerts par d'autres programmes et sources, comme des polices d'assurance, des indemnités pour des accidents du travail, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada ou des services dans le cadre d'un programme de lutte contre la toxicomanie administré par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les personnes qui reçoivent déjà un soutien de l'emploi d'Ontario au travail constituent la seule exception.

La réglementation actuelle empêche les personnes de recevoir un soutien de l'emploi du POSPH si elles sont également admissibles à des prestations offertes par d'autres programmes. Les changements apportés par le gouvernement auront pour effet de diminuer les lourdeurs administratives pour les chargés de cas, d'accélérer le processus de demande et de permettre à un plus grand nombre de personnes de recevoir un soutien de l'emploi du POSPH.

Pour en apprendre davantage sur le soutien de l'emploi du POSPH, visitez : ontario.ca/bzej.

Le Soutien de l'emploi du POSPH offre :



✓ aide à la recherche d'emploi



✓ formation au poste de travail



✓ aide pour les outils et équipement spéciaux

À la recherche de solutions de logement

Le Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle sollicite les meilleures idées afin de trouver des solutions de logement novatrices pour les adultes qui ont une déficience intellectuelle.

Les **19 membres bénévoles** ont été nommés afin d'examiner les propositions et de formuler des recommandations pour le financement de

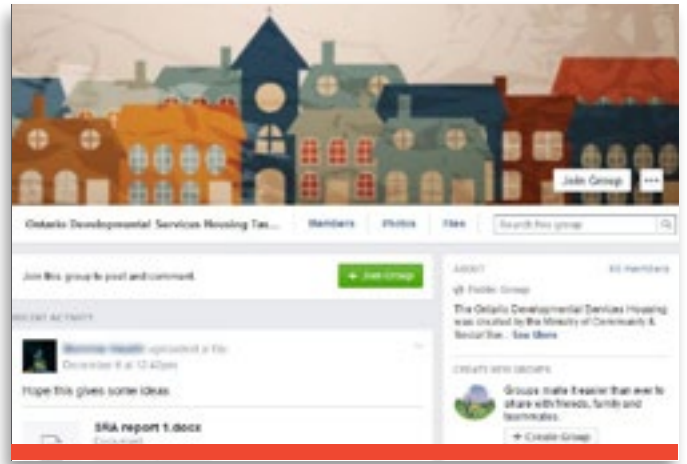
solutions de logement novatrices dans le cadre de la stratégie d'investissement de 810 millions de dollars échelonnée sur trois ans pour les services à la collectivité et aux personnes ayant une déficience intellectuelle de la province.

Le mois dernier, le Groupe de travail a amorcé une campagne de sensibilisation de la population
(suite p.6)

aux quatre coins de la province. En novembre, les membres du Groupe de travail se sont adressés à des familles ainsi qu'à des représentants d'organismes de la région d'Ottawa à l'occasion d'un forum organisé par Families Matter Co-operative et Total Communication Environment. Les membres du Groupe de travail ont également rencontré 100 personnes à Toronto lors d'un forum sur le logement organisé par le comité provincial des directeurs exécutifs d'Intégration communautaire Ontario.

Le Groupe de travail sur le logement prépare actuellement un appel de propositions afin de trouver des solutions de logement novatrices pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle et leurs familles. Vous pourrez vous attendre à voir de plus amples renseignements à ce sujet au début de 2015.

Comment communiquer avec le Groupe de travail sur le logement



Les membres du Groupe de travail sur le logement vous invitent à leur faire part de vos idées et de vos suggestions. Voici comment vous pouvez communiquer avec eux :

- Visitez la page Facebook du Groupe de travail sur le logement : www.facebook.com/groups/527484407354214/
- Faites parvenir un courriel au Groupe de travail à l'adresse suivante : dshousingtaskforce@gmail.com
- Recherchez des renseignements sur le travail accompli par le Groupe de travail sur le site connectability.ca au cours des prochaines semaines.

Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ▪ Téléc. : 416 325-5554 ▪ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ▪ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca • Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



youtube.com/OntarioSocialService